



<p>No de la résolution ou annotation</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES</p> <p>Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mardi 16 juin 2020, à 13 h 30.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS :</p> <ul style="list-style-type: none">— Annie Pontbriand, directrice du centre— Marc-André Blais, représentant du personnel professionnel— Manon Fauteux, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Éline Lussier, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Shawna MacPherson, représentante des élèves— Caroline Marcil, représentante du personnel enseignant— Alain Roy, représentant du personnel enseignant— Pascale Lévesque, représentante du personnel enseignant <p>ABSENTS :</p> <ul style="list-style-type: none">— Sabrina Desnoyers, représentante des élèves <p>OUVERTURE DE LA SÉANCE À 13 h 35</p> <p>1. MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Éline Lussier souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette dernière rencontre de l'année. Elle est actuellement au milieu de ces boîtes, en plein déménagement.</p> <p>2. MOT DE LA DIRECTRICE</p> <p>Annie Pontbriand souligne que la pandémie actuelle amène son lot de défis, mais nous nous ajustons et sommes résilients. Encore ce matin, de nouvelles consignes ont été émises afin que les élèves soient présents en classe à la rentrée scolaire de l'automne, ce qui est une bonne nouvelle puisque plusieurs d'entre eux éprouvent des difficultés lorsqu'ils ne sont pas en présence – en classe, devant un enseignant.</p> <p>Elle nous informe qu'une session d'été se tiendra comme à l'habitude, mais tout en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène que nous connaissons.</p> <p>Afin de faciliter les inscriptions, une nouvelle plateforme pour les inscriptions en ligne a été créée et est maintenant accessible via le site web du CEAP.</p>
--	---

<p>CÉ-19-20-15</p>	<p>Des projets à saveur pédagogique verront le jour l’an prochain et les choix financiers du CEAP viendront soutenir ces projets.</p> <p>Et malgré tout, l’année scolaire tire à sa fin et tout se passe relativement bien.</p> <p>3. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR</p> <p>Élaine Lussier fait la lecture de l’ordre du jour de la rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Blais que l’ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est appuyée par Manon Fauteux</p> <p>ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ</p>
<p>CÉ-19-20-16</p>	<p>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 MAI 2020</p> <p>Chacun prend quelques minutes pour une relecture rapide de ce procès-verbal.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Manon Fauteux que le procès-verbal de l’assemblée du 27 MAI 2020 soit adopté tel que soumis.</p> <p>La proposition est appuyée par Caroline Marcil.</p> <p>ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ</p> <p>5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 27 mai 2020</p> <p>Aucun suivi n’était requis</p> <p>6. RAPPORT ANNUEL DU CEAP</p> <p>Tel que prévu dans la Loi sur l’instruction publique, le CEAP doit rédiger et faire approuver son rapport annuel pour l’année scolaire 2019-2020.</p> <p>Annie Pontriannd consulte les membres du CÉ afin de recevoir des suggestions sur les éléments qui devraient être soulignés et inclus dans ce rapport.</p> <p>Les membres discutent des éléments à inclure dans ce rapport annuel, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Ajout à l’équipe SARCA — Agent de communication / en remplacement d’un agent de développement. — Échange de budget avec le CFPP <p>Annie Pontbriand préparera un projet de rapport annuel qui sera soumis aux membres pour commentaires et approbation.</p> <p>Elle nous informe aussi qu’en raison de la situation de confinement actuelle, il n’y aura pas d’assemblée générale annuelle avec les membres du personnel pour terminer l’année scolaire. Cette assemblée sera remplacée par la prochaine <i>Radio-CEAP/rencontre virtuelle</i>, qui se tiendra le 22 juin prochain.</p>

7. PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2020-2021

Pour débiter, Annie Pontbriand explique aux membres pourquoi l'année scolaire en cours impactera notre budget seulement dans deux ans.

Elle souligne aux membres quelques changements audacieux qui seront effectifs pour la prochaine année scolaire :

- Dès cet automne, 3 heures seront retirées de l'horaire d'enseignement afin que les enseignants puissent se rencontrer et discuter de développement pédagogique efficace et d'approches collaboratives;
- La bonification en orthopédagogie pour l'année scolaire 2019-2020 sera reconduite en 2020-2021. Nous aurons donc l'équivalent de 8 jours par semaine de service en orthopédagogie;
- Le poste d'agent de communication (en remplacement de l'agent de développement) sera maintenu pour une autre année.

Chantale Fortin présente aux membres tous les documents concernant les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021. Elle en explique les grandes lignes et avec Annie Pontbriand, répond aux questions et apporte les précisions nécessaires à leur compréhension.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit, sur recommandation de la direction de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement et le soumettre à l'approbation du Centre de service scolaire des Patriotes ;

CONSIDÉRANT les ressources allouées à l'établissement par le Centre de service scolaire des Patriotes;

CONSIDÉRANT que les autres sources de revenus de l'établissement font également partie du budget à soumettre au Centre de service scolaire des Patriotes ;

IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Blais que les prévisions budgétaires 2020-2021, au montant de 5 587 883 \$ soient adoptées telles que déposées et soumises au Centre de service scolaire des Patriotes pour approbation.

La proposition est appuyée par Manon Fauteux.

CÉ-19-20-17

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-19-20-18	<p>8. PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE</p> <p>Annie Pontbriand fait la présentation du <i>Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école</i>. Ce plan est maintenant exigé par la loi 40 et devra être mis en place dans les centres d'éducation aux adultes dès septembre prochain. Il devra être soumis et adopté au conseil d'établissement.</p> <p>Annie Pontbriand répond aux questions des membres.</p> <p>9. AUTRES SUJETS :</p> <p>Aucun sujet n'est ajouté .</p> <p>10. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public présent</p> <p>11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</p> <p>Le Conseil d'établissement devant être reformé avant le 18 septembre 2020, une rencontre sera organisée dans la semaine du 31 août afin de déterminer qui seront les membres du prochain Conseil d'établissement.</p> <p>10. LEVÉE DE LA RENCONTRE : 14 h 35.</p> <p>Après des remerciements de la direction à tous les membres, tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, IL EST PROPOSÉ par Caroline Marcil que la séance soit levée.</p> <p>La proposition est appuyée par Alain Roy.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Élaine Lussier, présidente</p> <p>_____</p> <p>Annie Pontbriand, directrice</p>
-------------	--